

Abandon du comportement délinquant et rester dans le droit chemin : Cadre conceptuel relatif à la réinsertion sociale réussie des jeunes délinquants autochtones

Patti LaBoucane-Benson¹

Evaluation and communication, Native Counselling Services of Alberta

L'étude avait pour objet de permettre une meilleure compréhension du processus qui mène à une réinsertion sociale réussie chez les jeunes délinquants autochtones de sexe masculin, en particulier ceux qui ont eu des démêlés répétés avec le système de justice pour les adolescents. On voulait déterminer les principaux facteurs qui influent sur l'adoption et le maintien d'un comportement et d'un mode de vie plus sains, élaborer un cadre conceptuel définissant le processus et formuler des recommandations relatives aux politiques et programmes visant les jeunes délinquants autochtones, recommandations fondées sur les résultats quant aux éléments susceptibles de favoriser une amélioration des programmes offerts à cette population.

Méthodologie

L'approche utilisée pour étudier le récit subjectif des expériences liées à la réinsertion chez les jeunes délinquants autochtones se fondait sur la théorie à base empirique; les résultats de l'étude reflètent donc l'interprétation de l'auteure en ce qui concerne les commentaires des répondants relativement au succès de leur réinsertion sociale et aux raisons de ce dernier.

Les participants (maintenant des adultes) ont entrepris une réflexion sur ce qu'ils avaient vécu en tant que jeunes contrevenants et sur la démarche personnelle qui avait permis leur réinsertion sociale. L'échantillon se composait de six participants d'origine autochtone ayant des liens plus ou moins poussés avec leur culture traditionnelle et ayant tous passé leur vie en milieu urbain (à Edmonton, pour la plupart). Cinq d'entre eux avaient vécu une assez longue période de placement sous garde – quatre avaient fait l'expérience de la garde en milieu fermé et ouvert, et le cinquième n'avait connu que la garde en milieu fermé. Bien que récidiviste, le sixième avait fait l'objet d'une sanction communautaire sans placement sous garde. Deux des participants avaient fait l'objet d'accusations une fois adultes, mais n'avaient pas été condamnés ni incarcérés, alors qu'un

autre avait fait un séjour dans un établissement correctionnel provincial.

Des entrevues semi-structurées faisant appel à des questions ouvertes ont été réalisées. Elles étaient centrées sur trois thèmes : le début des démêlés avec la justice, l'abandon du comportement criminel et les efforts pour rester dans le droit chemin. Les participants ont été encouragés à parler de leurs principales relations, de ce qui les avait amenés à apporter des changements dans leur vie et de ces changements eux-mêmes. Toutes les entrevues ont été enregistrées et transcrites par l'auteur.

Constatations

Le cadre conceptuel établi pour la réinsertion sociale des jeunes délinquants autochtones s'articule autour du concept de la «mesure des conséquences». Dans les entrevues, les répondants ont mentionné à la fois les conséquences importantes dont la perspective les avait poussés à modifier radicalement leur mode de vie et celles qui n'avaient fait que renforcer leur comportement criminel. Le choix entre persister dans un comportement donné et changer ce dernier dépend donc du point de vue subjectif de l'individu et du fait qu'il soit prêt ou non à assumer les conséquences de son comportement. Le Graphique 1 illustre le cadre conceptuel.

Points tournants par opposition à conséquences acceptables

Chez les répondants, le fait de percevoir comme négatives les conséquences de leur comportement, alors qu'ils étaient de jeunes délinquants pris dans le cycle de la criminalité, a provoqué des tournants décisifs, des moments charnières qui les ont amenés à réfléchir aux répercussions de leurs gestes dans leur vie. À leurs yeux, la conséquence la plus importante se situait sur le plan des relations. En effet, ils étaient unanimes à dire que, à partir de l'âge de 10 ans et pendant toute leur adolescence, l'influence principale avait été leurs rapports avec les pairs (y compris

les relations intimes ou amoureuses). À l'époque de leurs premiers démêlés avec la justice, la poursuite de leurs relations avec leurs pairs (dont l'influence était le plus souvent néfaste) revêtait plus d'importance que la crainte d'être pris à commettre un acte qu'ils savaient répréhensible et que la possibilité d'être emprisonnés. En fait, pour la plupart des répondants, la prison était alors une conséquence à laquelle un jeune pouvait bien faire face, un lieu où l'on pouvait arriver à se sentir à l'aise.

Plus tard, d'autres relations ont commencé à peser davantage dans la balance que les rapports qu'ils avaient avec des pairs exerçant une influence nocive. Chez bon nombre de répondants, une petite amie qui n'était pas engagée dans la criminalité a provoqué un tournant décisif dans leur vie. La poursuite de cette relation a pris une importance plus grande que leurs rapports avec des pairs dont l'influence s'avérait néfaste, ce qui a entraîné chez eux un changement de comportement. En outre, nombreux étaient ceux qui allaient être bientôt pères ou avaient déjà des enfants. Leurs liens avec ces derniers sont devenus la chose centrale dans leur vie et les ont poussés à modifier leur comportement.

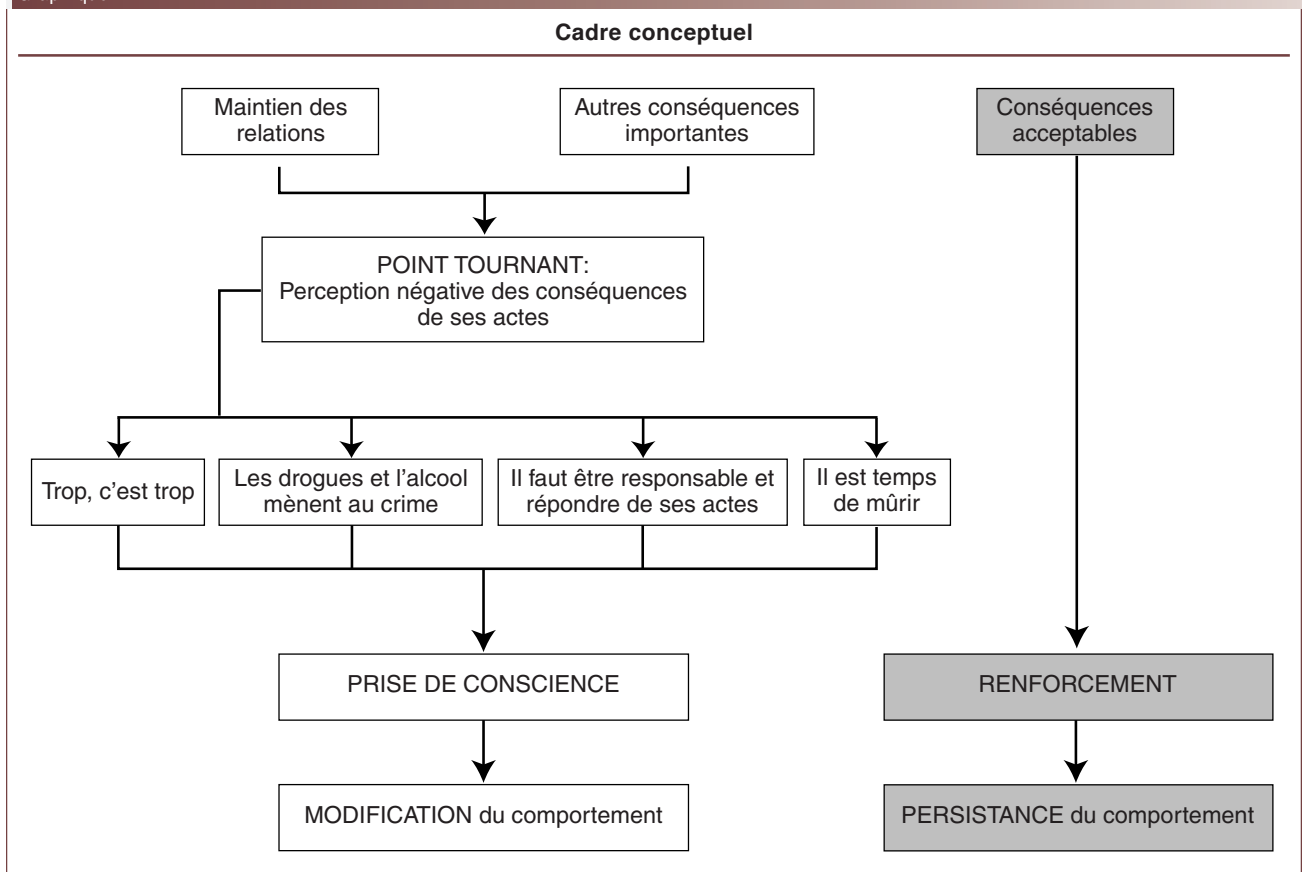
Les répondants ont également abordé d'autres conséquences majeures qui ont suscité une réflexion, puis un changement dans leur vie. Parmi celles-ci, on trouve la perspective d'une incarcération à l'âge adulte (par opposition au placement sous garde en tant qu'adolescent), perçue comme une situation difficile à vivre, et les conséquences à long terme d'un mode de vie malsain (séquelles permanentes de l'usage de drogues, par exemple). Bien que ces conséquences éventuelles aient joué un rôle moins crucial que celles qui touchaient les relations, elles ont quand même contribué à déclencher le processus du changement.

Prise de conscience par opposition à renforcement du comportement

Au sujet des points tournants dans leur vie ou de la nécessité de réfléchir à leurs actes, les répondants ont invariablement expliqué qu'ils avaient eu des prises de conscience et senti le besoin d'un changement. Ces prises de conscience peuvent être classées en quatre catégories.

Dans la première catégorie, on trouve les situations où l'individu était arrivé à la croisée des chemins et s'est dit «Trop, c'est trop». En réfléchissant lucidement aux circonstances dans

Graphique 1



lesquelles il se trouvait, il a décidé qu'il ne voulait plus jamais se mettre dans une telle position. Cette prise de conscience était souvent liée au fait d'en avoir assez de tout ce qui était associé au crime – le sentiment que cela n'était plus amusant, une paranoïa suscitée par la perspective de se faire prendre, des remords suscités par les actes commis et le peu de satisfaction retiré du crime.

La deuxième catégorie englobe les cas où l'individu s'est aperçu que l'usage des drogues et de l'alcool mène au crime. À ce chapitre, les répondants établissaient un lien entre la toxicomanie et la probabilité de se remettre dans une situation risquée et d'être emprisonné à nouveau. La plupart des répondants consommaient encore à ce stade des drogues ou de l'alcool (ou les deux), mais tous voyaient le rapport entre cette consommation et la criminalité, et la plupart tentaient résolument d'y mettre un terme.

Dans la troisième catégorie, on trouve les expériences où l'individu est arrivé à la conclusion qu'il était temps de «mûrir». Au cœur de cette prise de conscience se trouvait le désir de se comporter en adulte et d'être considéré comme une personne responsable par son entourage. À ce sujet, les répondants estimaient que les crimes qu'ils avaient commis découlaient de ce qu'ils avaient vécu dans leur enfance et que, maintenant qu'ils étaient arrivés à l'âge adulte, ils devaient agir en conséquence.

Enfin, dans la quatrième catégorie, l'individu a senti qu'il devait se montrer responsable et répondre de ses actes. Cette prise de conscience est directement associée à la relation que l'individu avait ou voulait avoir avec ses enfants. À cet égard, tous les répondants ont mentionné qu'ils avaient voulu être de bons parents et ne pas répéter les erreurs de leurs propres parents. Ils avaient eu un vif désir d'agir en bons pères et d'éviter à leurs enfants les expériences qu'ils avaient eux-mêmes vécues dans leur jeunesse.

Changement de comportement par opposition à persistance du comportement

Tous les répondants ont indiqué que le changement de comportement s'était opéré lentement et qu'ils avaient progressivement adopté des comportements acceptables pour la société en général. Cela ne s'était pas produit du jour au lendemain, l'individu ayant pour un temps persisté dans des comportements problématiques dans une sphère de sa vie, mais ayant opté pour des comportements plus positifs dans d'autres. En effet, dans la plupart des cas, il

avait continué à consommer des drogues ou de l'alcool assez régulièrement, tout en sachant que cette consommation risquait de le mettre dans une position de vulnérabilité, laquelle pouvait le pousser à commettre des actes illégaux qui entraîneraient son arrestation.

Cependant, le facteur le plus important reste le fait d'avoir cessé de commettre des crimes pour obtenir de l'argent ou en tirer une certaine satisfaction, et d'avoir envisagé la possibilité de vivre dans la légalité au sein de la société. Par ailleurs, l'étude a permis de dégager une autre tendance en ce qui a trait au changement de comportement. En effet, tous les répondants ont mentionné que leur enfance avait été marquée par un manque de discipline et d'encadrement de la part des adultes. Cette insuffisance de balises semble les avoir poussés vers la criminalité à un jeune âge et avoir engendré chez eux une difficulté à décider et à prendre des décisions éclairées. Une fois devenus de jeunes adultes, ils ont décidé de s'en sortir en s'imposant eux-mêmes des cadres, en devenant responsables de leurs actes et en apprenant à faire de meilleurs choix personnels.

Analyse

Il ressort que la meilleure façon de favoriser un changement de comportement chez les jeunes délinquants autochtones consiste à modifier la dynamique vécue au sein du groupe de pairs exerçant la plus forte influence sur eux ou de changer complètement ce groupe. Du point de vue de l'environnement, si ce sont les pairs qui influent le plus sur l'individu, les fournisseurs de services destinés aux jeunes délinquants doivent induire des changements qui mèneront à l'adoption de comportements plus positifs. Par conséquent, pour créer un milieu carcéral favorable, on doit surtout favoriser l'établissement d'un groupe de pairs exerçant une influence positive et moins se centrer sur les aspects punitifs de l'incarcération.

Pour améliorer le milieu carcéral, les fournisseurs de services peuvent offrir des programmes qui visent à encourager chez l'individu une réflexion sur sa vie et son comportement en vue de provoquer des prises de conscience sur les conséquences de ses actes. De tels changements ne sont possibles que si le fait de ne pas changer comporte pour l'individu des conséquences importantes.

À l'heure actuelle, le milieu carcéral représente pour les jeunes un lieu propice à des interactions avec les pairs exerçant une influence

négative, interactions qui entraînent peu de conséquences importantes et ne font pas l'objet d'interventions efficaces. Souvent, les jeunes garçons incarcérés ont un comportement répréhensible à quelques égards seulement, et l'incarcération ne fait que les mettre en contact avec des pairs dont l'influence est négative, ce qui empire leur conduite. À la lumière des résultats de l'étude, il semble que l'intervention la plus efficace consisterait à modifier la dynamique instaurée avec le groupe de pairs qui exerce une influence sur l'individu dans la collectivité et à écarter carrément l'incarcération comme solution. Il existe en Amérique du Nord des programmes qui visent directement la famille, les pairs et le milieu scolaire des jeunes et qui tentent d'apporter des changements sur ces plans en vue de modifier leur comportement.

Résumé

On peut décrire le cadre conceptuel relatif à la réinsertion sociale des jeunes délinquants autochtones comme un processus fondé sur la mesure des conséquences. Si une conséquence est importante (c'est-à-dire qu'elle est perçue comme étant suffisamment grave), elle incite l'individu à opérer un virage dans sa vie, à

prendre un tournant décisif. Il s'aperçoit qu'un changement s'impose. Selon les résultats de l'étude, les changements sont motivés par le sentiment d'en avoir assez, par une prise de conscience quant à la consommation de drogues et d'alcool, par l'acceptation du fait qu'on est responsable de certains aspects de sa vie ou par un désir de mûrir et d'agir en adulte. Si l'individu pense que les conséquences de son comportement ne sont pas graves ou encore qu'elles sont négatives, mais acceptables, le comportement répréhensible s'en trouvera renforcé et persistera.

Dans le cadre du processus qui mène à une vie exempte de crime, l'individu analyse constamment les conséquences de son comportement afin de choisir une ligne de conduite. Son évaluation se fait en fonction de ce qu'il juge important. Ce qui importe le plus pour lui, sa priorité dans la vie – la poursuite de relations importantes dans le cas qui nous intéresse – constitue l'élément moteur ou la motivation des décisions qu'il prend quant à son comportement. ■

¹ 12527, 129^e Rue, Edmonton (Alberta) T5L 1H7.

Naviguez ! ...

*Vous ne trouvez plus votre numéro favori de **FORUM, Recherche sur l'actualité correctionnelle** ? Vous pouvez avoir accès à chacun des numéros de FORUM par l'entremise du réseau Internet. Pour ce faire, visitez le site Web du Service correctionnel du Canada :*

<http://www.csc-scc.gc.ca>

Le site Web vous permettra de télécharger des articles ou le numéro au complet. Vous pouvez aussi ajouter votre nom à notre liste d'envoi.